Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	60 francs
Six mois	30 francs
Trois mois	15 francs
Départem. non-limitrophes : Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 10 mars.

Minimum, nuit, abrité	3°0
Minimum, nuit, découvert	2°2
Surface du sol, 8 h. du matin	0°0
A 1 mètre de profondeur	5°0
De l'air à l'ombre	6°0
Maximum, jour, à l'ombre	9°0
Maximum, jour, au soleil	9°2
Etat hygrométrique (8 h. m.)	74

Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.

BAROMÈTRE. — Le 10 mars (2 h. du matin) la pression est de 756 m/m. Le 11 mars (2 heures du matin) la pression est de :

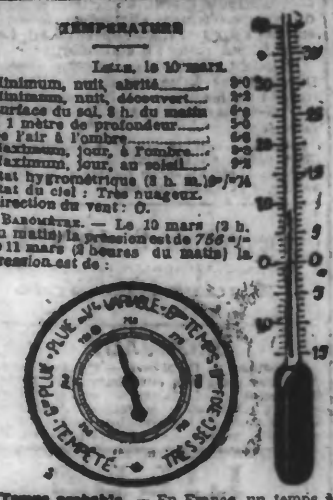

Temps probable. — En France, un temps à éclaircies et à averses est probable avec température voisine de la normale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'impôt sur le revenu

(Suite)

M. MERLE se prononce pour la déclaration facultative.

M. CAILLAUX repousse l'amendement dont il montre la complication vraiment excessive. Ne faisons pas, M. Merle, de choses trop difficiles, croyez-moi (Rires).

M. MERLE retire son amendement.

M. GROUSSIER craint de voir l'impôt sur la propriété bâtie entraîner une élévation du prix des loyers.

Le fait d'est déjà produit lorsque la Ville de Paris a établi des taxes mobilières en remplacement des droits sur les boissons hygiéniques.

Cette augmentation des loyers est inévitable.

M. OLLIVIER. — C'est la conséquence de l'impôt supplémentaire.

M. GROUSSIER propose de frapper d'une double taxe les propriétaires qui augmenteront leurs loyers.

M. CAILLAUX objecte que cette mesure empêcherait toute espèce d'amélioration et d'appropriation.

M. GROUSSIER. — Vous allez ameuter contre la loi, la classe ouvrière.

M. PELLETAN parle dans le même sens que M. Caillaux.

M. WEBER fait appel à la majorité républicaine. Il invite le gouvernement et la Commission à chercher un moyen d'empêcher l'oppression du prolétariat.

M. CAILLAUX ainsi que M. PELLETAN, au nom de la Commission, repoussent la prise en considération proposée par M. Weber.

Pour 73, contre 473.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi, deux heures.

La séance est levée à 6 heures 15.

SÉNAT

LE DIVORCE A TERME (suite)

Malgré l'insistance de M. Girard, son amendement est repoussé par 162 voix contre 123.

M. GOURJU expose un article additionnel réservant à la femme, si la séparation est prononcée à son profit, ses droits de réversibilité sur les pensions et retraites du mari. Repousser cet amendement, ce serait rendre impraticable le divorce pour toute une catégorie de femmes.

M. BRIAND combat de nouveau cet autre amendement. Le droit à la retraite explique le ministre, résulte du contrat de mariage ; lorsque le mariage est rompu, comment ce droit peut-il subsister ?

La disjonction de cet amendement est repoussée par 164 voix contre 115.

M. GOURJU le retire, mais propose un deuxième article additionnel permettant à la femme, si la séparation a été prononcée contre le mari, et si elle a la garde des enfants, de porter le nom patronymique du mari à côté du sien. Cet amendement est d'ailleurs retiré aussitôt.

Après une protestation de l'Amiral de Cuverville qui voit dans la loi en discussion la *consécration de la polygamie*, l'ensemble de l'art. 1er est adopté par 181 voix contre 82, et l'ensemble du projet par 184 voix contre 82.

La séance est levée à 6 heures.

Séance jeudi.

La Crise des Cérémonies Religieuses

par l'abbé C. BESSE

L'exemplaire : 2 fr. ; franco : 2 fr. 15

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Où il est question

de PRISON
de TORTURE et de
CARTES POSTALES

Si les fils d'Hiram comprennent leur fameuse Solidarité autant qu'ils le disent, de navrantes explosions de plaintes et de gémissements doivent, ces jours-ci, se produire dans les ateliers où travaillent ces messieurs.

Des enfants chéris de Gergovie sont maintenant, hélas ! couchés sur la paille humide des cachots.

Trois y sont étendus pour deux ans.

Le plus célèbre, Thomas, Antony de prénom, a recueilli pour six ans de quelque chose comme les galères de l'ancien régime.

Pauvres imprudents ! Fallait-il qu'ils s'exposent à courir ainsi les colombes et faire la chasse, sans être assistés, comme d'autres, de la troupe, de la police et de la gendarmerie !

Il en cuit aujourd'hui à ces liquidateurs sans manières.

La manière, pourtant, c'est l'A B C du cambrioleur !

Que n'en ont-ils pas tenu compte !

Gémissons ∴ gémissons ∴ gémissons !∴ sur le cas de ces infortunés, et n'en parlons plus !

***

N'en parlons plus ? Encore un petit peu, tout de même, ne serait-ce que pour rappeler ce curieux trait de mœurs actuelles : Antony mettant à profit sa situation de captif, comme naguère son négoce de tonneaux, pour en tirer de bonne galette.

Assurément, le premier métier était plus lucratif, mais on s'accommode, autant qu'on le peut, des exigences de l'existence !

A barbouiller d'autographes humoristiques des cartes postales, illustrées des photographies de « ses » objets d'art religieux, et à les vendre cinquante centimes l'une aux dames de Limoges et aux collectionneurs, Antony Thomas aura sûrement récolté le prix de son tabac pour les quelques années qu'il va lui être donné de passer à l'ombre.

La préoccupation du gîte et du couvert lui étant pour un moment épargnée, il lui était bien permis, sans doute, de songer au superflu !

Lorsqu'il aura grillé sa dernière cigarette, ou — pardon de la vulgarité ! — lorsqu'il aura mâché sa dernière côte, Antony aura la ressource de songer à un autre superflu, la clef des champs, comme l'audacieux prisonnier de l'Abbaye de Loos, cette semaine.

Le tout, pour lui, sera alors de ne pas oublier la manière et, s'il trouve à se taille un panier, de ne pas s'y laisser immobiliser.

***

F∴ Debierre, d'illustre notoriété, possède, chacun sait cela, un non moins illustre talent de littérateur.

Il lui arrive bien de prendre Monaco pour Madagascar et d'écrire monégasque pour malgache ; mais en lisant vite ,on ne s'en aperçoit pas...

Au surplus, qu'est-ce que cela ?

Rien, n'est-ce pas ?

Mais non, ce ne serait rien, si notre ill∴ fr∴ n'était un récidiviste de la bourde.

L'autre jour, un journal satirique mettait sous globe deux perles du directeur du journal hebdomadaire, qu'on appellerait volontiers « la Démoncratie du Nord »....

F∴ Debierre traite des atrocités coloniales.

Il fulmine :

« N'est-il pas l'heure d'apprendre à ces tortionnaires de la R. F. que la torture n'est plus qu'une nécropole ? »

Une nécropole, tr∴ ch∴ F∴ ?

Comprends pas !

Sans doute qu'il n'est pas l'heure encore de comprendre ?

Mais quand viendra cette heure, tr∴ ch∴ Fr∴, nous le direz-vous ?

Quand la torture ne sera plus qu'un cimetière — !!! ??? — nous le direz-vous, au moins ?...

La seconde perle est d'aussi bel orient. On l'a exhumée — à tant parler de nécropole ! — de l' « Action » du 10 février.

« Bourdonnant », F∴ Debierre écrit :

« Ce qu'il lui faudra avant tout, c'est d'être le fils, ou le gendre, le neveu ou le fiancé de procureur général, de président ou de conseiller à la cour. »

Epinglons donc encore, s'il vous plaît, « le fiancé » du procureur général, du président ou du conseiller à la Cour !

Ou plutôt, non, demandons à Fr∴ Debierre de mettre en image, sur carte postale aussi, la torture-nécropole et le fiancé du procureur, avec, au-dessous, une signature autographe.

Ce sera extrêmement rare, — la signature surtout, — et vaudra bien cinquante centimes.... le mille.

Gh. L.

ÉCHOS

PARAIT AUJOURD'HUI :

LA PRESSE

Par Mgr Delamaire, Coadjuteur de Cambrai

Cette brochure de 32 pages est destinée à propager les idées d'apostolat populaire que Mgr Delamaire met merveilleusement en lumière dans sa dernière Lettre pastorale.

L'exemplaire, 0,15 ; franco, 0,20.

Pour la propagande

La même brochure, 32 pages, sans couverture :

Les dix exemplaires	0 65 ; franco, 1 fr.
Les cent	5 » ; id. 5 85
Le mille	35 », port en sus.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans la séance de lundi 9 mars, consacrée à la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu :

Scrutin sur l'amendement de M. Vaillant à l'article 3 modifiant la rédaction de la 6e catégorie et ajoutant une 8e catégorie comprenant les salaires qui ne seraient pas imposables.

Ont voté pour : MM. Defontaine, Delory, Durre, Fiévet, Ghesquière, Guislain, Melin, Selle.

Ont voté contre : MM. Cochin, Dansette, Dehove, Delaune, Dron, Delecroix, Grousseau, Guillain, Lemire, Le Roy, Pasqual, Plichon, Vandame.

Par 360 voix contre 136, la Chambre n'a pas adopté les modifications demandées par M. Vaillant.

Scrutin sur le paragraphe 5 de l'article 3 indiquant que les bénéfices de l'exploitation agricole seront imposables.

Ont voté pour : MM. Defontaine, Dehove, Delecroix, Durre, Fiévet, Ghesquière, Guislain, Le Roy, Lemire, Melin, Pasqual, Selle.

Ont voté contre : MM. Cochin, Dansette, Delaune, Grousseau, Guillain, Plichon, Vandame.

S'est abstenu : M. Dron.

Par 271 voix contre 249, la Chambre a adopté ledit paragraphe.

Scrutin sur l'ensemble de l'article 3 qui répartit en sept catégories les revenus imposables.

Ont voté pour : MM. Defontaine, Dehove, Delecroix, Dron, Durre, Fiévet, Ghesquière, Guislain, Le Roy, Lemire, Melin, Pasqual, Selle.

Ont voté contre : MM. Cochin, Dansette, Delaune, Grousseau, Guillain, Plichon, Vandame.

S'est abstenu : M. Delaune.

Par 343 voix contre 120, la Chambre a adopté l'ensemble de l'article 3.

Etait absent par congé : M. Guesde.

M. Guislain a fait rectifier son vote au « Journal Officiel ». Il déclare que sur le paragraphe relatif aux bénéfices agricoles, il a voulu voter contre.

LES RETRAITES DE LA GENDARMERIE

On communique à la Presse le procès-verbal suivant :

Le Comité d'Arras, de l'Union des retraités de la gendarmerie du Nord et du Pas-de-Calais a tenu son assemblée générale le 8 mars, à l'Hôtel de Ville d'Arras. 48 membres étaient présents ; un certain nombre se sont excusés et ont adressé leur cotisation.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière réunion, approuvé les vœux émis par le Congrès de Nantes, pris connaissance des nombreuses lettres reçues de MM. les sénateurs et députés de la région, qui tous ont promis leur bienveillant concours à l'œuvre entreprise par le Comité, et confirmé les membres du bureau et de la Commission dans leurs fonctions, l'assemblée désigne à l'unanimité son président et son secrétaire pour, conjointement avec les délégués du Comité de Boulogne-sur-Mer, représenter au Congrès de Paris, le 22 mars prochain, l'Union des retraités du Nord et du Pas-de-Calais.

L'assemblée a adopté divers vœux qui seront présentés au Congrès.

Un membre présent a demandé la parole pour un cas personnel :

Cet ancien gendarme, à la suite d'un accident survenu dans le service, a été réformé et est titulaire d'un certificat de réforme n° 1 qui doit régulièrement donner droit à la pension d'ancienneté.. Or, ce militaire, au lieu d'être mis en jouissance de cette pension, a été mis en demeure de prendre sa retraite proportionnelle.

Cette combinaison a naturellement facilité la tâche de la Commission, mais il en résulte que ce gendarme a, non seulement une retraite inférieure à celle à laquelle il avait droit, mais s'il venait à mourir, sa veuve et ses enfants n'auraient aucun recours et se trouveraient sans ressources.

Après échange de vues, l'assemblée a chargé les délégués de soumettre au Congrès ce cas, qui, du reste, n'est pas isolé.

Puis les membres présents, après avoir voté des félicitations au camarade Charrier, président du Comité central, et des remerciements à MM. les sénateurs et députés de la région, à la presse régionale qui prête si gracieusement son concours au Comité ainsi qu'à la municipalité et à M. le Maire d'Arras pour l'hospitalité que reçoivent à l'Hôtel de Ville les retraités de la gendarmerie, se sont séparés bien décidés à persévérer dans leurs revendications jusqu'à complète satisfaction.

ARRAS-LILLE

Un conseiller général du Pas-de-Calais, ayant demandé la création d'un train direct Arras-Lille, le matin, vers sept heures, le Préfet du Pas-de-Calais vient de l'aviser que le ministre des travaux publics l'avait informé que, d'après l'instruction, le surcroît de dépenses qu'entraînerait la réalisation de la mesure réclamée ne serait pas suffisamment justifié.

« En effet, les commerçants qui, actuellement, ont à leur disposition le train 328, atteignant Lille à 10 h. 26 du matin, ne l'empruntent presque jamais, et préfèrent utiliser l'un des deux trains 309 ou 351, arrivés 11 heures du matin et midi 15).

« D'ailleurs, la situation, ajoute encore le ministre, va se trouver bien améliorée par la création d'un train bi-hebdomadaire qui partira le mercredi et le samedi d'Arras à 8 h. 30, et atteindra Lille vers 9 heures 15 du matin, c'est-à-dire plus d'une heure et quart avant le 328.

« Quant aux étudiants, ils sont trop peu nombreux pour qu'un train plus matinal soit créé en leur faveur. Mais la Compagnie du Nord recherche, sur l'invitation de mon administration, le moyen d'accélérer le train qui part d'Arras à 6 h. 25 du matin, de façon à le faire parvenir à Lille avant 8 heures. »

Anniversaire

Il y a très exactement deux années le 10 mars, vers 4 heures du matin, les corons qui avoisinent les puits 2, 3 et 4 de la concession minière de Courrières s'éveillaient comme d'habitude.

Les unes après les autres, les fenêtres s'illuminaient ; puis des portes s'ouvraient, laissant passage à des hommes, maris et enfants, qui s'éloignaient rapidement.

Et longtemps les femmes, les mères qui avaient accompagné des êtres chers jusqu'au seuil du logis, restèrent là... ce matin de mars..., envahies par je ne sais quel triste pressentiment..., écoutant jusqu'au bout le bruit des pas de ceux qui pressés, s'en allaient au travail, frappant, pour s'échauffer, le sol dur et de leurs lourdes chaussures....

Enfin tout rentra dans le silence ; les lumières disparurent ; les corons redevinrent silencieux. Et durant plusieurs heures, pendant qu'un jour blafard se frayait difficilement passage à travers le morne brouillard qui enveloppait la nature déserte et sans vie, on ne perçut plus que la triste et lugubre plainte du vent courbant la cime des grands arbres bordant la route.

***

Tout à coup, on entendit comme le bruit d'un coup de canon ou plutôt comme le roulement lointain du tonnerre..., les meubles des habitations furent étrangement agités..., les maisons elles-mêmes semblèrent osciller...

Dans le village, toutes les femmes quittèrent leurs demeures pour s'informer des causes de l'étrange détonation..., instinctivement elles se rendirent aux environs de la fosse..., une rumeur ne tarda pas à circuler parmi cette foule inquiète qui grossissait d'instant en instant : un grave accident s'était produit au fond..., puis un détail d'horreur fut fourni : « Il y avait mort d'hommes ! Plus de cent tués ! »

Ce cri résonna comme un glas ; mais l'effroi qui croyait avoir atteint son paroxysme grandit encore, sans cesse, au milieu du tourmolement des nouvelles les plus contradictoires...

« Cent !... Cinq cents ! !... Mille ! ! !... »

Etait-ce tout ?... Le nombre des descentes, dans les trois fosses, avait atteint, le matin, plus de dix-huit cents ! Les heures s'écoulaient, et aucun mineur ne revenait !...

Et la masse, toujours plus compacte de femmes, d'enfants et de vieillards à peine vêtus, qui réclamaient, les uns un mari, les autres un père ,un fils, ne tarda pas à s'impatienter.

Silencieuse d'abord, la douleur devint bientôt bruyante et même menaçante. Puis elle éclata terrible, lorsque les premières victimes sortirent de l'antre maudit !

L'horrible vérité fut enfin révélée... une épouvantable explosion s'était produite, allumant un violent incendie qui consumait tout,êtres et choses ! Plus de ONZE CENTS existences humaines, de tout âge, de toute condition étaient supprimées..., tel était le bilan effroyable de cette leçon de choses que la Nature et surtout son Maître avait infligée à la matérialité de l'art et de ses adorateurs....

***

Mardi, ajoute « Le Travailleur Libre » du 8 mars auquel nous empruntons cet article, nous célébrerons le second anniversaire de cette horrible catastrophe.

Nous nous réunirons pour revivre ces heures tragiques, pour nous rappeler, dans tous ses détails, le martyre enduré loin de tout secours ,dans les obscurs boyaux de la Mine bouleversée ,par tous ceux-là qui furent nos amis.

Nous assisterons ensuite au service religieux célébré à leur mémoire ,car nous ne sommes pas de ceux qui n'ont plus d'éternelles espérances. Non, nous ne partageons point l'orgueil de ces hommes qui prétendent avoir éteint les lumières du Ciel... Ah ! auraient-ils osé, ces fous, tenir un tel langage s'ils s'étaient trouvés mêlés aux mineurs succombant au fond après une longue et cruelle agonie !

Enfin, nous nous rendrons au Champ de l'éternel Repos, devant les tertres sous lesquels reposent ces victimes ; nous leur dirons notre impérissable souvenir et le regret ineffable qu'ils laissent parmi nous; nous leur adresserons, non pas l'adieu final, mais l'au revoir si consolant pour ceux qui leur survivent !

. . . . . .

Chaque année, ce pèlerinage s'effectuera ; quand nous les aurons rejoints, d'autres, qui viendront après nous, le continueront ; et longtemps, bien longtemps encore, on se souviendra de ceux qui, le 10 mars 1906,sont tombés au Champ d'Honneur, on s'en entretiendra et les ouvriers honnêtes, même les plus indifférents, se découvriront devant leurs tombes et prieront pour eux...

Le Travailleur Libre.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A ARMENTIÈRES, de M. Alphonse Mireux, sociétaire du Saint Sacrement et père de M. Mireux, président du groupe de J. C. de St-Vaast, décédé lundi dernier, à l'âge de 62 ans.

— A AIRE-SUR-LA-LYS, de M. Alexandre Douvrin, membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et de la Confrérie du Saint-Viatique, pieusement décédé dimanche, dans sa 73e année.

Les funérailles seront célébrées jeudi, à dix heures, en l'église Saint-Pierre.

Le défunt était le père de notre ami, le dévoué docteur Camille Douvrin, conseiller d'arrondissement de Lille-Sud-Ouest.

— Les funérailles de M. l'abbé Cattelin, curé de LIGNY-EN-CAMBRÉSIS, ont eu lieu mardi, à onze heures.

La levée du corps a été faite et le service chanté par M. l'abbé Boudaillier, doyen de Clary.

M. le curé de Montigny et M. le docteur Béra conduisaient le deuil ; M. l'abbé Cattelin, oncle du défunt, était accompagné de M. l'abbé Poussière, vicaire de la paroisse.

La vaillante Jeunesse Catholique de Ligny avait revendiqué l'honneur de porter la dépouille mortelle de son dévoué et sympathique curé.

Toutes les œuvres de la paroisse, le Maire et une partie du Conseil municipal, plus de quatre-vingts prêtres et la population tout entière de la paroisse formaient un cortège comme il est rare d'en voir de pareils, au dire d'un témoin oculaire.

A l'Offertoire, M. le doyen de Clary parla des œuvres de M. l'abbé Cattelin à Ligny et retraça les derniers moments, si édifiants, du vénéré défunt. Son discours fit couler bien des larmes dans l'auditoire.

L'assistance était tellement nombreuse que l'offrande dura encore longtemps après le service et qu'il fallut même l'interrompre pour l'absoute, qui fut donnée par M. le doyen de Maubeuge.

Au cimetière, un membre de l'ancien Conseil de Fabrique prononça le discours suivant :

Cher Monsieur le Curé,

Au nom de l'ancien Conseil de Fabrique, au nom de la paroisse tout entière, je viens vous adresser quelques mots d'adieu, avec tout le respect, la vénération et la reconnaissance d'un ami fidèle et dévoué.

Vous étiez beaucoup aimé dans votre paroisse, et il a suffi de votre maladie pour voir tout le monde s'inquiéter de votre état avec sympathie et respect, vous assurant de ferventes prières pour votre soulagement et votre rétablissement. Votre disparition a provoqué dans tous les rangs d'unanimes et sincères regrets.

Par votre dignité, vous imposiez le respect à tous ; par votre tact, votre aménité, par la droiture et la loyauté de votre caractère, vous avez vite conquis toutes les sympathies, tous les dévouements. Aussi, avec quel éclat avez-vous rehaussé la splendeur de nos cérémonies religieuses, avec quel goût avez-vous orné et embelli votre chère église ! Quels beaux spectacles vous nous avez donnés par l'affluence considérable que vous provoquiez dans toutes les démonstrations et cérémonies de notre religion !

Vous saviez vous mettre à la portée de tous pour mieux inculquer vos enseignements, pour mieux faire profiter de vos instructions. Votre parole, traduisant votre pensée si ferme, restera gravée dans notre esprit. Et si votre éloquence fut si chaude, si vibrante, c'est qu'elle était, chez vous, inspirée par le cœur.

Vous faisiez vôtres toutes nos peines, toutes nos misères, et vous saviez toujours y apporter le soulagement et la consolation si nécessaires. Votre dévouement fut surtout grand pour les pauvres, pour les malades que vous visitiez souvent. Vous donniez sans compter à ceux qui avaient besoin, cherchant joindre merveilleusement la consolation matérielle à la consolation morale des déshérités. Modeste sans ambition durant votre vie, vous avez voulu rester humble jusqu'après votre mort.

Ceux qui ont pu vous approcher à la fin de votre douloureuse maladie ont été édifiés de la manière dont vous avez su endurer vos souffrances sans jamais vous plaindre ; bien résigné et soumis à la volonté de Dieu, mais craignant toujours n'avoir jamais assez fait pour lui être agréable, vous voyiez avec appréhension le moment de paraître à son tribunal : vos craintes n'étaient pas justifiées, Monsieur le Curé, car vous avez passé parmi nous en faisant le bien ; votre mort fut celle du juste.

Aussi espérons-nous qu'à l'heure actuelle, pour votre récompense et pour la plus grande consolation de votre famille, vous jouissez déjà du bonheur du Ciel. C'est le vœu le plus cher de tous vos paroissiens assemblés ici pour vous adresser un suprême et dernier adieu d'affection et de reconnaissance.

— Mardi, ont eu lieu à ARMENTIÈRES, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les funérailles de Mlle A. Planque, directrice d'école en retraite.

Le deuil était conduit par M. Planque, frère de la défunte. Le groupe du Tiers-Ordre marchait en tête. Les directrices des écoles d'Armentières tenaient les coins du poêle et, par une pensée délicate, on avait échelonné de chaque côté les enfants de l'école de la rue Marceau.

On remarquait dans l'assistance M. le chanoine Richard, supérieur de Saint-Jude, des membres nombreux du Conseil municipal, de l'Administration et du corps enseignant, M. l'abbé Delbecq, vice-doyen, curé de Deûlémont, M. Picard, ancien directeur d'école, M. Debosque, officier de la Légion d'honneur, M. Daubresse, curé du Sacré-Cœur, M. Leman, curé de Frelinghien, MM. Pruvot et Deweppe, maire et adjoint de Frelinghien, M. l'abbé Desquiens, directeur de la Maison des Etudiants, de nombreuses anciennes élèves, etc...

Après le service, célébré en l'église Saint-Roch, le corps fut transporté à Frelinghien, où de nombreuses personnes assistaient à l'office solennel.

Au cimetière, M. Dunez, directeur de l'école de la rue de Lille, adressa des paroles d'adieu, au nom du corps enseignant. Après avoir parlé des débuts et des qualités de Mlle Planque comme directrice, il rappela la fondation de l'école par Mlle Duhem, il y a 27 ans :

Les commencements furent pénibles, mais son tact et son intelligence rendirent l'école florissante. Tout son temps, elle le consacra à ses élèves, formant leur cœur, se dépensant pour elles, sans compter, gagnant l'affection et la reconnaissance des enfants,gagnant en bonne directrice, l'attachement de ses collaboratrices...

Le dévouement de Mlle Planque ne s'arrêtait pas à son école. Elle était dans son quartier le soutien du pauvre, prenant soin des enfants indigents, rendant à tous service. Mais cette vie de dévouement usa sa santé, et la força de demander sa retraite. Elle quitta avec regret l'école qu'elle avait créée, mais ne jouit pas longtemps de ce repos.

Elle laisse le souvenir d'une institutrice modèle. Au nom de l'administration, j'apporte à sa famille éplorée et spécialement à Mlle Mecquide, la compagne de sa vie, les plus sympathiques condoléances.

— Lundi, à dix heures, ont été célébrées, en l'église de LANDAS, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les funérailles de M. Cyrille Dupont, conseiller municipal, décédé à l'âge de 77 ans.

On remarquait la présence de M. Henri Leprêtre, maire, et de tout le conseil municipal ; MM. Adrien Dupont, maire de Beuvry ; Adolphe Waymel, maire d'Aix ; Jules Lesthiois-Fontaine, président de l'A. R. S. P. du canton d'Orchies, de la musique municipale « Les Amis-Réunis » et de toutes les notabilités des environs.

Au cimetière, M. Henri Leprêtre, maire de Landas, a prononcé le discours suivant :

Mon cher Dupont,

Malgré la recommandation que vous nous avez souvent faite de vous accorder des funérailles toutes simples, nous ne pouvons laisser fermer votre tombe sans vous adresser quelques paroles d'adieu ; nous n'abuserons pas de votre modestie ; nous rappellerons seulement l'estime dont vous avez été entouré.

Les longues années que vous avez passé à la tête du corps des sapeurs-pompiers, dont vous étiez le chef ; les vingt-huit ans que vous avez passé au sein du Conseil municipal, soit comme adjoint, soit comme conseiller, prouvent assez l'affection qu'avaient pour vous, vos concitoyens.

Et nous, vos collègues, dont vous étiez le doyen d'âge, nous n'oublierons pas la bonté, la droiture et surtout la fermeté de votre caractère et de vos sentiments ; nous n'oublierons pas non plus les sages conseils que vous nous avez souvent donnés.

Puisse cette foule accourue de toutes parts pour assister à vos obsèques apporter une légère consolation à vos enfants éplorés, à l'affection de qui vous avez été si vivement ravi.

Adieu, cher Dupont, plutôt au revoir dans un monde meilleur !

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

CHOSES et AUTRES

INTERVIEW D'UN VIEIL OUVRIER EN 1960

En 1958 un reporter étranger est envoyé en France pour faire une enquête sociale. Très consciencieux, il interroge un ouvrier.

— Pourriez-vous me dire, monsieur, quel est votre avis sur les retraites ouvrières ?

— Les retraites ? Eh bien on en parle toujours. Il y a de cela bien des années, en 1906 je crois, on nous annonça, à nous, ouvriers, que le gouvernement avait déposé un projet de loi sur le bureau de la Chambre. Nous étions satisfaits pensant avoir nos retraites.

— On ne vous les vota pas ?

— Avant de nous les donner, il fallait que les députés débitassent leurs discours. Ça dura jusqu'en 1914.

— Alors on vota la loi ?

— Non ; on vota le passage à la discussion des articles.

— Enfin.

— Mais avant de discuter les articles, on aborda les contre-projets. Il y en avait 23 et un nommé Jaurès en prit prétexte pour monter 121 fois à la tribune.

— C'est effrayant.

— En 1919, cependant, Jaurès ne fut pas réélu.

— Et la loi fut votée ?

— Non, mais on put commencer la discussion de l'article premier.

— Qu'on adopta de suite.

— Non. Il y eut 26 amendements. Cela suppose 26 discours des auteurs des amendements, 26 explications du rapporteur, 26 déclarations du gouvernement sans compter les interventions pour ou contre.

— Et...

— Ce ne fut qu'en 1932 qu'on passa au vote, ce qui dura longtemps, 207 députés voulant expliquer le leur. En 1936 il y eut une grande fête.

— La loi était votée ?

— Non, l'article premier. D'ailleurs, la fête était superbe. Des délégations ouvrières venues de tous les points de la France, remercièrent solennellement le gouvernement de s'intéresser avec une telle sollicitude, aux intérêts des travailleurs. Après cette fête on se reposa jusqu'en 1944. Mais comme à cette époque on avait oublié l'article premier, on dut faire quelques discours préliminaires. En 1947 on aborda l'article 2.

— On mena la discussion tambour battant ?

— Un peu. En 1951 on avait repoussé 47 amendements et en 1957, il y a un an, l'article 2 ne comportait plus que 3 amendements.

FEUILLETON 52

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

Doué comme tous les Cafres Bantous, d'une intelligence remarquable, sobre, laborieux, très accessible à la civilisation, Benjamin Coco avait su tirer avantage de circonstances particulièrement heureuses.

Ayant un jour découvert un gisement d'or, dans l'Afrique du Sud, il eut la sagesse de ne révéler son secret à personne.

Il se dit qu'il exploiterait le gisement pour son compte.

Et il sut le faire sans exciter l'attention et la convoitise des chercheurs d'or venus d'Europe.

Benjamin Coco mena l'entreprise à bonne fin ; après trois mois d'exploitation, il se retira, enrichi.

Le portefeuille bourré de banknotes, les poches lestées de dollars, Benjamin Coco s'en était allé faire son tour d'Europe ; il avait visité Londres, Paris et les autres grandes villes, où il mena un train de rajah.

Puis il était venu se fixer à Andevourante.

De la civilisation, Benjamin Coco ne s'était assimilé que les ridicules et les travers. En Europe, il ne fut jamais qu'un grotesque magot, proie naturelle des hôteliers et fournisseurs.

Déjà il se rattrapait à Andevourante, dont les naïfs habitants se pâmaient devant son luxe tapageur.

Après le résident français, Benjamin Coco était le plus gros personnage de l'endroit, et sa vanité s'accomodait à merveille de l'admiration qu'il suscitait autour de lui.

Ce fut donc majestueusement qu'il alla prendre place au fauteuil qu'il s'était fait réserver et où il s'installa non sans avoir placé devant lui ses fameuses bottines vernies.

Et la représentation commença.

Les gens d'Andevourante, tout au spectacle que leur offrait le seigneur La Vignette, ne virent pas ce qui se passait dehors, en pleine mer, de l'autre côté de la lagune.

Il y eut un long appel de syrène, et un beau navire couronné d'un large panache de fumée, laissant flotter à la brise le drapeau étoilé de l'Union Américaine, vint stopper à quelque distance de la digue.

Deux hommes, une jeune fille et une négresse se trouvaient à l'avant.

— All right !... fit une voix de stentor. Nous sommes arrivés.

Le pilote malais qui venait de quitter la barre s'approcha du groupe.

—Andevourante ! dit-il.

— C'est donc là que nous allons retrouver nos compagnons ! Ah ! Ce brave Galimard, ce digne Aristide ! vont-ils être heureux de nous revoir !

La jeune fille, une lunette marine à la main, regardait attentivement le rivage.

— Etrange, murmura-t-elle, la localité semble abandonnée. Pas un être vivant autour des cases.

Le jeune homme partageait l'étonnement de sa compagne. Soudain, il éclata de rire.

— Nous ne voyons âme qui vive, ça se comprend.... Regardez donc de ce côté ! Cette baraque où flotte le drapeau français !.... Tenez, prenez ma lunette elle est meilleure que la vôtre, lisez cette inscription peinte en lettres noires au-dessus de l'entrée.

La jeune fille braqua l'instrument dans la direction indiquée....

Elle ne tarda pas à partager la gaîté de son voisin.

— Mirifique cette inscription ! Grand théâtre des Folies-Bobino ! Ah ! je comprends !....

— Une fantaisie de notre ami Aristide ! Je gage qu'il a voulu cueillir à Madagascar les lauriers que lui ont refusé les bonnes gens de France !

— C'est une façon comme une autre d'abréger les loisirs de l'attente.

Le mécanicien du bord s'avança.

— Le canot est prêt ! annonça-t-il.

— Quand serons-nous à terre ?

— Dans vingt minutes ! répondit le pilote indien.

Les deux hommes, la jeune fille et la négresse descendirent dans l'embarcation ; le pilote prit la barre, les matelots s'emparèrent des avirons et par un des nombreux canaux qui coupent la digue, on se dirigea vers la côte.

Le seigneur Aristide La Vignette était réellement un homme de ressources ; il alimenta lui-même la plus grande partie du spectacle.

Tour à tour il s'improvisa diseur, chanteur, ventriloque, prestidigitateur, illusionniste. Et dans tous ces genres, ce fut le même succès.

Pour le reste du programme, à part le cancan du Moulin Rouge, Aristide était à la fois directeur, régisseur et acteur.

Il aborda la chanson, roucoula la romance sentimentale, déclama ses fables et dit les couplets chat-noiresques les plus renversants.

Il imita à s'y méprendre le cri des animaux les plus disparates ; toute une ménagerie semblait s'être logée dans son gosier ; ce numéro eut un succès particulier. Il fut bissé à outrance.

Puis il donna une séance de ventriloquie ; la scène légendaire de la poupée qu'on égorge et qui jette des cris d'épouvante.

Les petites malgaches triomphèrent dans leurs entrechats ; la salle électrisée délirait.

Benjamin Coco leur envoya des gerbes de fleurs comme il l'avait vu faire à Paris.

Le résident français et ses employés s'amusaient comme de petites folles.

Aristide était aux anges, des bouffées d'orgueil lui montaient au visage.

— Quel succès ! quel triomphe ! ne cessait-il de répéter pendant les moments de répit que lui laissaient les entr-actes.

La représentation se termina par une séance de magie et de haute prestidigitation.

Ici encore le seigneur Aristide allait se surpasser.

On l'enferma dans une cage d'osier, on lui attacha solidement les pieds et les mains, on tira un voile et on entendit le « sorcier » jouer du violon, du tambourin, etc...

Quand on retirait le voile, on retrouvait Aristide ligoté comme un saucisson.

Il escamota des pièces de cent sous, il escamota tout ce qu'on lui présentait, il escamota jusqu'aux jeunes Malgaches blanchies pour le cancan.

— Passez muscade.

Et c'était fait.

Du crâne de M. le résident, il fit sortir un oiseau qui s'envola à larges battements d'ailes.

De la poche de l'employé des postes, il tira tout un magasin de bric à brac.

D'un œuf frais de poule, il réussit à extraire un bocal plein de petits poissons.

Le public criait au miracle.

— Tout cela n'est rien : Messieurs et Mesdames, s'écria l'artiste quand l'ouragan d'applaudissements eut une accalmie. Je vais maintenant vous montrer tous les trésors que contient le nez du seigneur Benjamin Coco.

Et saisissant délicatement, entre le pouce et l'index, l'appendice nasal du nègre, il en fit tomber une cascade de pièces de cent sous.

Puis s'emparant des bottines du personnage, il souffla dessus.

Les bottines disparurent, pour sortir à leur tour de ce nez qui semblait inépuisable.

Benjamin Coco, qui avait assisté à Paris à des séances de ce genre, se trouvait fier de la distinction dont il était l'objet.

Dans son esprit, cela le rehaussait encore dans l'estime des gens d'Andevourante.

Et il ne se trompait pas le bon nègre !

Devait-il être cossu ce moricaud qui avait un bureau de change dans le nez.

La scène était indescriptible.

Seul, parmi les Européens présents, l'impresario restait sérieux.

Il préparait le clou de la représentation.

Ayant demandé le mouchoir de M. le président, il le brûla, en plaça les cendres dans une coquille d'œuf vidé, fit circuler l'œuf à la ronde, alla le replacer sur la table, l'écrasa d'un coup de poing et en tira un drapeau bleu, blanc et rouge qu'il brandit triomphalement.

En même temps, l'orchestre dirigé par l'employé des postes entama la plus vigoureuse « Marseillaise » qui fût jamais sortie des bugles et des pistons malgaches.

— Bravo ! Bravo ! criait-on de toutes parts.

Mais soudain, on entendit une voix qui dominait les bravos comme, par les nuits de tempête, le son du canon d'alarme domine le mugissement des vagues déchaînées.

— Hurrah ! Hurrah !... criait cette voix. Vive la France !...